

Protocole sanitaire du chœur Chantenoës

- *Chaque choriste atteste connaître les mesures d'hygiène barrières et s'engage à les appliquer.*
- *La chorale et la mairie (pour les salles) ont une obligation de moyens et d'organisation pour réduire les risques.*
- *Les choristes présentant des symptômes d'un syndrome infectieux (grippal, rhino-pharyngé, température supérieure à 37°5 etc.) ou détectés positifs à la COVID 19 s'engagent à ne pas participer aux activités avant guérison ou test négatif de moins de 48h.*
- *Tout choriste testé positif et qui aurait participé à une activité du chœur s'engage à le faire savoir pour que les autres participants de la chorale puissent prendre les dispositions médicales nécessaires.*
- *Chacun utilisera, dès son arrivée, une solution hydro-alcoolique pour se nettoyer les mains. (Fournie par la chorale)*
- *Un responsable, désigné par la chorale, aérera la salle et nettoiera les poignées de porte et les tables (le cas échéant) avant l'entrée des choristes.*
- *Si la salle n'a pas été désinfectée après utilisation par un groupe précédent (voir le protocole mairie) chacun nettoiera sa place (chaise etc.) Idem en quittant la salle, sauf si la mairie assure ce service.*
- *Les choristes seront placés à un mètre les uns des autres latéralement et en profondeur ou en quinconce.*
- *Les répétitions se feront avec obligation du port du masque.*
- *Les chef (e)s se tiendront le plus loin possible du premier rang.*
- *Des pauses seront ménagées pour aérer la salle régulièrement si les fenêtres ne peuvent être ouvertes en permanence et pour permettre aux choristes de respirer sans masque à l'extérieur, tout en respectant la distanciation.*

Nom/prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

J'assume le risque personnel de participer à l'activité Chorale et m'engage à respecter le présent protocole.

Fait à :

Le :

Signature :